



GRILLE D'EVALUATION DE LA PERTINENCE ECOLOGIQUE DES PROJETS DE COMPENSATION PAR L'OFFRE (SNCR)

Autrice : Caroline JAUGEY, ingénieure au centre INAE Lyon-Grenoble Auvergne-Rhône-Alpes (caroline.jaugey@inrae.fr)

Ce fichier contient la version 6 (29/10/2024) de la Grille d'Evaluation de la Pertinence Ecologique destinée à appuyer l'élaboration et l'évaluation des projets de SNCR.

L'évaluation s'organise autour de quatre parties :

1. Stratégie de gain écologique
2. Caractéristiques du site
3. Connectivité & gestion des menaces
4. Respect des principes de la compensation écologique

La séquence Eviter – Réduire – Compenser prévoit la mise en œuvre de mesures de compensation lorsque les impacts résiduels significatifs de projets d'aménagement sur la biodiversité ne peuvent être suffisamment évités ou réduits.

Dans ce contexte, l'équipe LESSEM d'INRAE a développé une Grille d'Evaluation de la Pertinence Ecologique, un outil d'appui aux politiques publiques permettant de cadrer les exigences écologiques attendues dans les projets de compensation par l'offre. La grille est issue de plusieurs années de synthèse de travaux d'écologie scientifique sur le sujet. Il s'agit d'un outil complémentaire au *Guide pour l'élaboration d'un site naturel de compensation* qui vient en appui à l'évaluation des projets dans le cadre des demandes d'agrément. La GEPE est destinée 1) aux structures porteuses de projets de SNCR pour leur permettre d'évaluer par elles-mêmes la pertinence écologique de leur projet à toutes les étapes de son élaboration et 2) aux services instructeurs de l'Etat, comme trame d'évaluation. La grille se veut enfin un support de discussion entre services instructeurs et porteurs de projet.

La grille est divisée en 34 critères, une partie d'entre eux permet de s'assurer de la complétude du dossier (état initial, objectifs, composantes de biodiversité ciblées...), l'autre partie analyse le fond du dossier et en particulier la nature, l'ampleur et la probabilité d'obtenir le gain écologique visé. Chaque critère soulève l'une des questions que les services instructeurs sont amenés à se poser lors de l'étude d'un dossier et propose différentes modalités de réponses. Pour chaque critère, une liste non-exhaustive d'indicateurs est proposée. Il est nécessaire d'appliquer les critères sur chacune des Composantes de Biodiversité (CB) visées par le projet; les Unités de Compensation (UC) vendues à l'issue du projet sont déterminées à l'avance par l'opérateur parmi les Composantes de Biodiversité (CB).

Cette grille intègre les retours d'utilisatrices et d'utilisateurs, afin de tendre vers davantage d'opérationnalité, tout en conservant sa pertinence scientifique. Des formations à la prise en main de cette grille sont proposées aux services instructeurs et aux potentiels porteurs de projets de SNCR (bureaux d'études, acteurs publics...).

Pour toute question, remarque ou accompagnement à l'utilisation de la GEPE, n'hésitez pas à contacter Caroline JAUGEY (caroline.jaugey@inrae.fr) qui est en charge du projet.

Références :

Steve Aubry, Stéphanie Gaucherand, Thomas Spiegelberger. *Proposition d'une feuille de route méthodologique pour évaluer la pertinence écologique des projets de SNC.*

INRAE, LESSEM. 2021. fhal-03101760f. <https://hal.inrae.fr/hal-03101760/document>

Steve Aubry, Thomas Spiegelberger et Stéphanie Gaucherand. *Proposition d'un cadre d'évaluation pour appuyer l'instruction et l'élaboration de projets de compensation écologiquement pertinents - cas de la procédure d'agrément « Sites Naturels de Compensation ».* INRAE, LESSEM. Disponible sur HAL



PROJET	SECTEUR	ENJEUX	QUESTION	INDICATEURS DE PERFORMANCE	INDICATEURS DE PERFORMANCE	AVANCE	CONSEQUENCES (sur l'impact global du projet)	REPERES ET CONSULTER	
STRATEGIE DE GAIN ECONOMIQUE	1A. Objectifs à long terme	1A.1 Habits, emplois, fonctions ciblées	Quels sont les habits, emplois et fonctions ciblées (par projet) ?	TOUS les habits cibles à l'état final ainsi que les emplois et fonctions associées sont précisément identifiés.	Validation de typologie standardisée : Pour les habits : code ENIG (ou norme 2) Pour les emplois : code fonctionnel	Finalité	Les cibles du projet sont bien définies.		
			TOUS les habits cibles à l'état final sont identifiés mais de manière non-standardisée. Les emplois et fonctions associées sont mentionnés mais de manière non standardisée selon les emplois.	Un habit peut cibler plusieurs EMPLOIS ou CODES ENIG (fonctionnel)	Vigilance	Les habits, les emplois et les fonctions sont décrits de manière précise et structurée.			
			UNE PARTIE des habits cibles ne sont pas identifiés de manière précise selon les emplois et fonctions associées ne sont pas précises.	Les fonctions d'un habit peuvent varier de ce qui est attendu d'un habit (protection, chauffage, etc.) et le comportement du projet (VMS, des fonctions bioclimatiques, hydrologique, etc.)	Danger	Responsabilité de caractériser les habits, les emplois et les fonctions ciblées par le projet.			
	1A.2 Cibles à long terme	1A.2 Quels sont les objectifs à long terme du projet ?	Les objectifs à long terme sont directs et quantifiables.	Au moins un objectif quantifiable : Coûts, maintenance, utilisation d'énergie, disponibilité des habits, des fonctions, caractérisation de la connectivité, diversification des tâches, écoulement des zones de régulation, capacité de zones de régulation, disponibilité de nombre producteur, d'usage, etc.	Finalité				
			Les objectifs à long terme sont implicites ou ne sont pas quantifiables.	Cartographie de l'état à l'état final	Vigilance	Contrôle des prévisions			
			AUCUN objectif à long terme n'est identifié.	Les objectifs à long terme doivent correspondre à l'un des "Types de mesure de performance" du GDD (GDD 1) à la définition des mesures (GDD, Tables VMS et 4)	Danger	Contrôle des prévisions			
	1A.3 Cible technique	1A.3 Comment garantir la performance des habits et des fonctions ciblées ?	Les objectifs à long terme du projet consistent en l'identification de l'habitat d'origine ciblée, à leur retour sur le site via l'augmentation des performances, l'utilisation de fonctions d'ajustement.	RESTITUTION / RESTAURATION	RESTITUTION / RESTAURATION	Finalité	Projet susceptible de garantir des impacts positifs sur la satisfaction des utilisateurs.		
			RESTITUTION / RESTAURATION	RESTITUTION / RESTAURATION	Vigilance	Projet susceptible de garantir des impacts positifs sur la satisfaction des utilisateurs.			
			RESTITUTION / RESTAURATION	RESTITUTION / RESTAURATION	Danger	Contrôle des prévisions			
	1B. Impact opérationnel ?	1B.1 Niveau d'impact des emplois et fonctions ciblées	1B.1 Niveau d'impact des emplois et fonctions ciblées	Les emplois et fonctions ciblées sont-ils suffisamment caractérisés pour être évalués en termes de leur impact ?	RESTITUTION / RESTAURATION	RESTITUTION / RESTAURATION	Finalité	Projet susceptible de garantir des impacts positifs sur la satisfaction des utilisateurs.	
				RESTITUTION / RESTAURATION	RESTITUTION / RESTAURATION	Vigilance	Projet susceptible de garantir des impacts positifs sur la satisfaction des utilisateurs.		
				RESTITUTION / RESTAURATION	RESTITUTION / RESTAURATION	Danger	Contrôle des prévisions		
1B.2 Niveau d'impact des emplois et fonctions ciblées		1B.2 Niveau d'impact des emplois et fonctions ciblées	Les emplois et fonctions ciblées sont-ils suffisamment caractérisés pour être évalués en termes de leur impact ?	RESTITUTION / RESTAURATION	RESTITUTION / RESTAURATION	Finalité	Projet susceptible de garantir des impacts positifs sur la satisfaction des utilisateurs.		
			RESTITUTION / RESTAURATION	RESTITUTION / RESTAURATION	Vigilance	Projet susceptible de garantir des impacts positifs sur la satisfaction des utilisateurs.			
			RESTITUTION / RESTAURATION	RESTITUTION / RESTAURATION	Danger	Contrôle des prévisions			
1B.3 Niveau d'impact des emplois et fonctions ciblées		1B.3 Niveau d'impact des emplois et fonctions ciblées	Les emplois et fonctions ciblées sont-ils suffisamment caractérisés pour être évalués en termes de leur impact ?	RESTITUTION / RESTAURATION	RESTITUTION / RESTAURATION	Finalité	Projet susceptible de garantir des impacts positifs sur la satisfaction des utilisateurs.		
			RESTITUTION / RESTAURATION	RESTITUTION / RESTAURATION	Vigilance	Projet susceptible de garantir des impacts positifs sur la satisfaction des utilisateurs.			
			RESTITUTION / RESTAURATION	RESTITUTION / RESTAURATION	Danger	Contrôle des prévisions			
1C. Fiabilité des actions écologiques		1C.1 Objectifs opérationnels	1C.1 Objectifs opérationnels	Les actions écologiques sont-elles suffisamment caractérisées pour être évaluées en termes de leur impact ?	RESTITUTION / RESTAURATION	RESTITUTION / RESTAURATION	Finalité	Projet susceptible de garantir des impacts positifs sur la satisfaction des utilisateurs.	
				RESTITUTION / RESTAURATION	RESTITUTION / RESTAURATION	Vigilance	Projet susceptible de garantir des impacts positifs sur la satisfaction des utilisateurs.		
				RESTITUTION / RESTAURATION	RESTITUTION / RESTAURATION	Danger	Contrôle des prévisions		
1C.2 Actions écologiques	1C.2 Actions écologiques	Les actions écologiques sont-elles suffisamment caractérisées pour être évaluées en termes de leur impact ?	RESTITUTION / RESTAURATION	RESTITUTION / RESTAURATION	Finalité	Projet susceptible de garantir des impacts positifs sur la satisfaction des utilisateurs.			
		RESTITUTION / RESTAURATION	RESTITUTION / RESTAURATION	Vigilance	Projet susceptible de garantir des impacts positifs sur la satisfaction des utilisateurs.				
		RESTITUTION / RESTAURATION	RESTITUTION / RESTAURATION	Danger	Contrôle des prévisions				
1C.3 Fiabilité des actions écologiques	1C.3 Fiabilité des actions écologiques	Les actions écologiques sont-elles suffisamment caractérisées pour être évaluées en termes de leur impact ?	RESTITUTION / RESTAURATION	RESTITUTION / RESTAURATION	Finalité	Projet susceptible de garantir des impacts positifs sur la satisfaction des utilisateurs.			
		RESTITUTION / RESTAURATION	RESTITUTION / RESTAURATION	Vigilance	Projet susceptible de garantir des impacts positifs sur la satisfaction des utilisateurs.				
		RESTITUTION / RESTAURATION	RESTITUTION / RESTAURATION	Danger	Contrôle des prévisions				
1C.4 Temporalité des actions écologiques	1C.4 Temporalité des actions écologiques	Les actions écologiques sont-elles suffisamment caractérisées pour être évaluées en termes de leur impact ?	RESTITUTION / RESTAURATION	RESTITUTION / RESTAURATION	Finalité	Projet susceptible de garantir des impacts positifs sur la satisfaction des utilisateurs.			
		RESTITUTION / RESTAURATION	RESTITUTION / RESTAURATION	Vigilance	Projet susceptible de garantir des impacts positifs sur la satisfaction des utilisateurs.				
		RESTITUTION / RESTAURATION	RESTITUTION / RESTAURATION	Danger	Contrôle des prévisions				

PROJET	SECTEUR	ENJEUX	QUESTION	INDICATEURS DE PERFORMANCE	INDICATEURS DE PERFORMANCE	AVANCE	CONSEQUENCES (sur l'impact global du projet)	REPERES ET CONSULTER	
STRATEGIE DE GAIN ECONOMIQUE	1A. Objectifs à long terme	1A.1 Habits, emplois, fonctions ciblées	Quels sont les habits, emplois et fonctions ciblées (par projet) ?	TOUS les habits cibles à l'état final ainsi que les emplois et fonctions associées sont précisément identifiés.	Validation de typologie standardisée : Pour les habits : code ENIG (ou norme 2) Pour les emplois : code fonctionnel	Finalité	Les cibles du projet sont bien définies.		
			TOUS les habits cibles à l'état final sont identifiés mais de manière non-standardisée. Les emplois et fonctions associées sont mentionnés mais de manière non standardisée selon les emplois.	Un habit peut cibler plusieurs EMPLOIS ou CODES ENIG (fonctionnel)	Vigilance	Les habits, les emplois et les fonctions sont décrits de manière précise et structurée.			
			UNE PARTIE des habits cibles ne sont pas identifiés de manière précise selon les emplois et fonctions associées ne sont pas précises.	Les fonctions d'un habit peuvent varier de ce qui est attendu d'un habit (protection, chauffage, etc.) et le comportement du projet (VMS, des fonctions bioclimatiques, hydrologique, etc.)	Danger	Responsabilité de caractériser les habits, les emplois et les fonctions ciblées par le projet.			
	1A.2 Cibles à long terme	1A.2 Quels sont les objectifs à long terme du projet ?	Les objectifs à long terme sont directs et quantifiables.	Au moins un objectif quantifiable : Coûts, maintenance, utilisation d'énergie, disponibilité des habits, des fonctions, caractérisation de la connectivité, diversification des tâches, écoulement des zones de régulation, capacité de zones de régulation, disponibilité de nombre producteur, d'usage, etc.	Finalité				
			Les objectifs à long terme sont implicites ou ne sont pas quantifiables.	Cartographie de l'état à l'état final	Vigilance	Contrôle des prévisions			
			AUCUN objectif à long terme n'est identifié.	Les objectifs à long terme doivent correspondre à l'un des "Types de mesure de performance" du GDD (GDD 1) à la définition des mesures (GDD, Tables VMS et 4)	Danger	Contrôle des prévisions			
	1A.3 Cible technique	1A.3 Comment garantir la performance des habits et des fonctions ciblées ?	Les objectifs à long terme du projet consistent en l'identification de l'habitat d'origine ciblée, à leur retour sur le site via l'augmentation des performances, l'utilisation de fonctions d'ajustement.	RESTITUTION / RESTAURATION	RESTITUTION / RESTAURATION	Finalité	Projet susceptible de garantir des impacts positifs sur la satisfaction des utilisateurs.		
			RESTITUTION / RESTAURATION	RESTITUTION / RESTAURATION	Vigilance	Projet susceptible de garantir des impacts positifs sur la satisfaction des utilisateurs.			
			RESTITUTION / RESTAURATION	RESTITUTION / RESTAURATION	Danger	Contrôle des prévisions			
	1B. Impact opérationnel ?	1B.1 Niveau d'impact des emplois et fonctions ciblées	1B.1 Niveau d'impact des emplois et fonctions ciblées	Les emplois et fonctions ciblées sont-ils suffisamment caractérisés pour être évalués en termes de leur impact ?	RESTITUTION / RESTAURATION	RESTITUTION / RESTAURATION	Finalité	Projet susceptible de garantir des impacts positifs sur la satisfaction des utilisateurs.	
				RESTITUTION / RESTAURATION	RESTITUTION / RESTAURATION	Vigilance	Projet susceptible de garantir des impacts positifs sur la satisfaction des utilisateurs.		
				RESTITUTION / RESTAURATION	RESTITUTION / RESTAURATION	Danger	Contrôle des prévisions		
1B.2 Niveau d'impact des emplois et fonctions ciblées	1B.2 Niveau d'impact des emplois et fonctions ciblées	Les emplois et fonctions ciblées sont-ils suffisamment caractérisés pour être évalués en termes de leur impact ?	RESTITUTION / RESTAURATION	RESTITUTION / RESTAURATION	Finalité	Projet susceptible de garantir des impacts positifs sur la satisfaction des utilisateurs.			
		RESTITUTION / RESTAURATION	RESTITUTION / RESTAURATION	Vigilance	Projet susceptible de garantir des impacts positifs sur la satisfaction des utilisateurs.				
		RESTITUTION / RESTAURATION	RESTITUTION / RESTAURATION	Danger	Contrôle des prévisions				
1B.3 Niveau d'impact des emplois et fonctions ciblées	1B.3 Niveau d'impact des emplois et fonctions ciblées	Les emplois et fonctions ciblées sont-ils suffisamment caractérisés pour être évalués en termes de leur impact ?	RESTITUTION / RESTAURATION	RESTITUTION / RESTAURATION	Finalité	Projet susceptible de garantir des impacts positifs sur la satisfaction des utilisateurs.			
		RESTITUTION / RESTAURATION	RESTITUTION / RESTAURATION	Vigilance	Projet susceptible de garantir des impacts positifs sur la satisfaction des utilisateurs.				
		RESTITUTION / RESTAURATION	RESTITUTION / RESTAURATION	Danger	Contrôle des prévisions				
1C. Fiabilité des actions écologiques	1C.1 Objectifs opérationnels	1C.1 Objectifs opérationnels	Les actions écologiques sont-elles suffisamment caractérisées pour être évaluées en termes de leur impact ?	RESTITUTION / RESTAURATION	RESTITUTION / RESTAURATION	Finalité	Projet susceptible de garantir des impacts positifs sur la satisfaction des utilisateurs.		
			RESTITUTION / RESTAURATION	RESTITUTION / RESTAURATION	Vigilance	Projet susceptible de garantir des impacts positifs sur la satisfaction des utilisateurs.			
			RESTITUTION / RESTAURATION	RESTITUTION / RESTAURATION	Danger	Contrôle des prévisions			
1C.2 Actions écologiques	1C.2 Actions écologiques	Les actions écologiques sont-elles suffisamment caractérisées pour être évaluées en termes de leur impact ?	RESTITUTION / RESTAURATION	RESTITUTION / RESTAURATION	Finalité	Projet susceptible de garantir des impacts positifs sur la satisfaction des utilisateurs.			
		RESTITUTION / RESTAURATION	RESTITUTION / RESTAURATION	Vigilance	Projet susceptible de garantir des impacts positifs sur la satisfaction des utilisateurs.				
		RESTITUTION / RESTAURATION	RESTITUTION / RESTAURATION	Danger	Contrôle des prévisions				
1C.3 Fiabilité des actions écologiques	1C.3 Fiabilité des actions écologiques	Les actions écologiques sont-elles suffisamment caractérisées pour être évaluées en termes de leur impact ?	RESTITUTION / RESTAURATION	RESTITUTION / RESTAURATION	Finalité	Projet susceptible de garantir des impacts positifs sur la satisfaction des utilisateurs.			
		RESTITUTION / RESTAURATION	RESTITUTION / RESTAURATION	Vigilance	Projet susceptible de garantir des impacts positifs sur la satisfaction des utilisateurs.				
		RESTITUTION / RESTAURATION	RESTITUTION / RESTAURATION	Danger	Contrôle des prévisions				
1C.4 Temporalité des actions écologiques	1C.4 Temporalité des actions écologiques	Les actions écologiques sont-elles suffisamment caractérisées pour être évaluées en termes de leur impact ?	RESTITUTION / RESTAURATION	RESTITUTION / RESTAURATION	Finalité	Projet susceptible de garantir des impacts positifs sur la satisfaction des utilisateurs.			
		RESTITUTION / RESTAURATION	RESTITUTION / RESTAURATION	Vigilance	Projet susceptible de garantir des impacts positifs sur la satisfaction des utilisateurs.				
		RESTITUTION / RESTAURATION	RESTITUTION / RESTAURATION	Danger	Contrôle des prévisions				

